

Ernst Bøe

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **3 (1903-1904)**

Heft 52

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1029793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. Saxod. N'oublions pas de mentionner aussi M. Teissier, qui avec talent, s'était chargé du piano d'accompagnement.

Ces diverses interprétations charmantes, ont donné plus de saveur à cette histoire si pleine d'enseignements et d'un intérêt si palpitant des deux plus grands musiciens de seconde moitié du 18^{me} siècle, devenus membres actifs, Haydn, de la Loge *A la vraie Union*, Mozart de celle intitulée : *L'Espérance couronnée*, toutes deux établies à Vienne.

En résumé, tandis que Haydn n'a écrit aucune composition spéciale pour sa Loge, Mozart, au contraire, donna à la sienne plusieurs importantes œuvres. Au sujet du *Chœur final* de la *Cantate* précitée, M. le professeur Kling a fait remarquer à son nombreux auditoire que, grâce à sa belle mélodie, ce chœur est devenu promptement populaire, à telle enseigne, qu'il figure, avec honneur, dans les recueils de chants religieux catholiques et protestants, notamment dans le nouveau *Psautier Romand*, adopté depuis l'année 1900, par les Eglises nationales protestantes de Neuchâtel, Genève et Berne, où il se trouve sous le titre de *Cantique N° 170!*...



Ernst Bøche.

Une nouvelle étoile musicale : c'est Ernst Bøche dont la critique allemande vient unanimement de consacrer le grand talent. Né à Munich le 27 décembre 1880, Bøche fut d'abord un élève remarquable du gymnase royal. La carrière militaire à laquelle il était destiné ne le tenta pas longtemps. Introduit dans le cercle musical que son frère aîné, le maître de chapelle Karl Bøche, avait formé autour de lui il ne tarda pas à se vouer entièrement à la carrière artistique. Il entra en relations avec les deux talentueux jeunes compositeurs Hermann Bischoff et Fritz Neff ainsi qu'avec le remarquable critique musical, Dr Rudolph Louis. Ce dernier en particulier eut une influence très profonde sur le

jeune Bøche et devint son guide principal dans la nouvelle voie qu'il désirait suivre.

Bøche s'était d'ailleurs déjà fait connaître auparavant par des compositions qui dénotaient une rare originalité. On avait à plusieurs reprises exécuté aux Fêtes de Mai de son gymnase, une *Fantaisie* pour violoncelle et piano „Réveil du printemps“ et un arrangement mélodramatique du poème de Schiller „La Fête de la Victoire.“ — Bøche fit alors de sérieuses études d'Harmonie et de contrepoint sous la direction du docteur Louis qui sut lui inculquer les tendances modernes et progressistes qui sont la caractéristique de ses critiques. (Le Dr Louis est un grand admirateur de Liszt). Les compositions de Bøche qui datent de cette période font preuve d'une merveilleuse originalité rythmique et harmonique. En 1890 Bøche quitta le gymnase et continua son éducation artistique sous la direction de Ludwig Thuille et de Henri Schwartz, les distingués professeurs à l'Académie royale. Les productions artistiques du jeune compositeur sont d'ailleurs présentées à plusieurs reprises au public. — Herta Ritter, Jos. Loritz et Franz Berger, font entendre ses Lieder à Munich et à Francfort. Siegmund von Hausegger fait également exécuter deux grands *Airs* avec orchestre. Le talent primesautier de Bøche trouva immédiatement chez le public et chez tous les critiques l'accueil le plus enthousiaste. — Voir les journaux de Mannheim Charlottenbourg, Berlin, Magdebourg, Dresde, Bamberg, Munich, etc. Nous aurons bientôt, espérons-le, l'occasion, d'apprécier en Suisse romande un talent si unanimement reconnu.

Voici la liste de ses premières œuvres (chez Staackmann, à Leipsig).

Op. 1. Cinq lieder pour chant et piano.

1. Schliesse mir die Augen beide.
2. Letzte Bitte.
3. Mit dir durch die Stille Nacht.
4. Nachtgebet.
5. Mondlied.

Op. 2. Tiefe Schatten (cycle de 4 chants pour voix moyenne et piano).

1. In der Gruft bei den alten Särgen.

2. Mitunter weicht von meiner Brust.
3. Gleich jenem Luftgespenst der Wüste.

4. Der Geier Schmerz flog nun davon.

Op. 3. Deux chants pour une voix et orchestre.

1. Stille der Nacht (G. Keller).
2. Landung (R. Dehmel).

Op. 4. Six lieder pour une voix et piano.

1. Die Stadt (Th. Storm).
2. Wälsch-Tirol (L. Jakobowsky).
3. Weinachtslied (Th. Storm).
4. Mit schwarzen Schwingen naht die Nacht.
5. Das Kätzchen (K. Brusse).
6. Meeresstrand (Th. Storm).

Op. 5. Deux chants pour baryton et piano.

1. Oktoberlied (Th. Storm).
2. Der Landstreicher (Jakobowski).

Op. 6. Aus Odysseus' Fahrten, poème symphonique pour grand orchestre.

1. Ausfahrt und Schiffbruch.
2. Die Insel der Kirche.
3. Die Klage der Nausikaa.
4. Odysseus' Heimkehr.

On se plaît à reconnaître la maîtrise absolue de l'orchestre chez le jeune compositeur, ainsi qu'une logique parfaite dans l'architecture, les développements, etc. L'avenir appartient à ce génie qui s'annonce.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

L'Athénée de Lausanne.

La municipalité de Lausanne — et dans le cas particulier l'initiative de M. B. van Muyden, syndic, s'est montrée prépondérante — a élaboré et soumet au Conseil communal un projet d'Athénée, comprenant grande et petite salles de concert, devant servir aussi aux expositions de peinture, une salle pour réunions de sociétés et un jardin d'hiver avec terrasse pour concerts d'orchestre, lequel paraît aussi bien étudié au point de vue financier qu'au point de vue architectural. Ce projet n'est sans doute pas définitif. La grande salle à elle seule a été prévue pour 1500 au-

dateurs, ce qui paraîtra sans doute exagéré pour une ville comme Lausanne. Une salle de 1200 places assises, ce nombre pouvant être porté à 1500 en supprimant la séparation entre la grande et la petite salle, serait tout à fait suffisante, et le projet ainsi réduit et rendu par là moins coûteux n'en serait que plus facilement réalisable.

La question de l'emplacement, qui paraissait susceptible de diviser l'opinion, a réuni les suffrages des principaux intéressés : patrons d'hôtels et Société de développement se sont ralliés au projet municipal, de sorte que la principale pierre d'achoppement se trouve écartée. L'emplacement en question se trouve au bout de l'esplanade de Montbenon, un peu plus loin que le Tribunal fédéral et à la hauteur de la grotte environ. Il y a là des terrains qui sont propriété communale et que la ville céderait contre remise d'actions de second rang, sans intérêt, à la société immobilière disposée à entreprendre à son compte la construction. L'entrée principale serait sur l'esplanade même. Le petit chemin de Villars serait déplacé vers l'ouest — déplacement prévu du reste.

Le coût du bâtiment, terrain compris est évalué à un peu plus d'un million.

Pour en faciliter la construction, la municipalité propose de garantir à la future société de l'Athénée un emprunt hypothécaire de 500,000 francs. Cette garantie pourrait être donnée sans grever le budget communal 1° grâce à un droit sur les billets de spectacle ; 2° à une taxe de cure imposée aux étrangers en séjour dans les hôtels.

Tout cela semble bien compris et un grand comité vient de se constituer, composé de patrons d'hôtels, de délégués de la Municipalité, de la Société de développement, de l'Union des sociétés lausannoises, de l'Orchestre symphonique, etc. pour préparer la constitution de la société immobilière du futur Athénée et la réunion du capital-actions nécessaire. On peut donc bien espérer que la « Grande salle », réclamée depuis si longtemps et considérée par beaucoup comme une irréalisable chimère, va passer dans le domaine des réalités pratiques.